

Le Conseil d'Établissement

Au cours de l'année scolaire 2010-2011, un Conseil d'Établissement a vu le jour au sein de notre RPI. Ce lieu d'échange s'est constitué à la demande des chefs d'établissement et est obligatoire dans toutes les écoles. Composé de tous les partenaires de l'école, il a pour but de définir les grandes orientations de notre RPI. C'est un lieu de réflexion et d'échanges au sein de notre communauté éducative. Présidé par les deux chefs d'établissement, Laëtitia VERNAGEAU et Mathieu GABORIEAU, on y retrouve donc :

- ❑ deux membres OGEC de chaque école
- ❑ un enseignant de chaque école
- ❑ un représentant des salariés OGEC de chaque école
- ❑ deux membres APEL
- ❑ un représentant de la paroisse ou catéchiste

En tant que parents, vous êtes représentés à travers la parole des membres de l'APEL. Si vous avez des éléments à faire remonter au conseil d'établissement, c'est donc vers ces personnes ou vers le chef d'établissement de chaque école que vous pouvez vous tourner.

Les membres sont présents au conseil d'établissement pour 2 ans et se réunissent 3 fois par an.

Membres du conseil d'établissement 2019 – 2021

BRISSEAU	Nathalie	salariée OGEC La Merlatière
BROSSARD	Nathalie	salariée OGEC Boulogne
PELLETIER	Audrey	membre APEL
HERMOUET	Matthias	membre APEL
DUPOND	Céline	membre OGEC Boulogne
MOLIST	Marine	membre OGEC Boulogne
LIPPENS	Gaëlle	membre OGEC La Merlatière
MICHEL	Aymeric	membre OGEC La Merlatière
MALLARD	Céline	enseignante Boulogne
GABAUDE	Pierre	enseignant La Merlatière
RICHARD	Céline	catéchiste – Lien avec la paroisse
GABORIEAU	Mathieu	chef d'établissement de l'école Ste Thérèse - La Merlatière
VERNAGEAU	Laëtitia	chef d'établissement de l'école Les Tilleuls - Boulogne